

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Association Régionale Communauté Francophone Saint-Jean Inc.	Numéro de permis 2025018	Date d'inspection Le 25 novembre 2025		
Nom de l'établissement Les Rayons de La Vallée		Numéro de téléphone (506) 658-4600		
Adresse 250A Quispamsis Road Quispamsis NB E2E 0R7				
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mélika Belliveau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

En arrivant à l'établissement, on a observé que les deux classes étaient occupées à des activités de jeux libres, comme jouer avec des camions miniatures, faire des jeux de rôle dans la cuisine et jouer avec de gros blocs Lego. Les éducateurs étaient assis par terre et s'intéressaient aux enfants et à leurs centres d'intérêt.

Au moment de la transition, certains éducateurs ont chanté des chansons pour inciter les enfants à aider à ranger et à se préparer à aller jouer dehors. Un groupe a joué dans la cour de récréation tandis que l'autre est allé se promener. Nous avons observé divers équipements de jeux extérieurs adaptés à l'âge des enfants et en nombre suffisant. Aucun danger pour la sécurité n'a été observé dans la cour de récréation. Pendant la promenade, les éducateurs chantaient et ramassaient des feuilles, des noix et de la neige pour que les enfants puissent les manipuler. Un éducateur posait des questions ouvertes aux enfants sur la couleur, l'odeur et le toucher des différents objets trouvés pendant la promenade.

À leur retour à la garderie après avoir joué et marché dehors, les éducateurs ont été observés en train de changer correctement les couches et de s'assurer que les enfants se lavaient les mains après le changement de couche. Le dîner a été servi et les enfants ont été surveillés en permanence pendant qu'ils mangeaient. Les éducateurs ont répondu aux besoins des enfants en leur offrant de l'eau, en leur essuyant le nez et en ajustant leurs chaussures. Lorsque les enfants ont fini leur dîner, les éducateurs leur ont proposé davantage de nourriture.

Après le dîner, les enfants ont repris leurs activités ludiques avant la sieste. Les éducateurs ont été observés assis sur le sol avec les enfants qui lisaient des livres et jouaient avec de la pâte à modeler. Une classe a mis de la musique de Noël pour que les enfants puissent chanter et danser. Le matériel de jeu intérieur était varié et suffisant pour les enfants présents. Tout le matériel de jeu était rangé sur des étagères ouvertes et accessibles.

Les deux salles de classe étaient propres et bien organisées. Des preuves d'activités planifiées ont été observées, car des tableaux de planification avec des thèmes étaient affichés sur les murs. Des photos des

Commentaires généraux

familles des enfants étaient visibles, ainsi que des photos des enfants participant à la routine quotidienne. Des objets récents liés à la « famille » étaient affichés dans le couloir. Les deux zones de sieste ont été vérifiées et jugées propres et correctement aménagées pour que les enfants puissent dormir.

original signé par
Mélika Belliveau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 novembre 2025

Date

original signé par
Ashlyn Blois

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 novembre 2025

Date